



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Ajaccio, le 15 juin 2017

Compte rendu (partiel) du CTL du 13 juin 2017

FO DÉNONCE LA MISE EN PLACE D'UN ERSATZ DE PAIERIE RÉGIONALE AU 1ER JANVIER 20018 !

Le Comité Technique Local s'est réuni mardi dernier 13 juin. A la demande de FO, la mise en place de la Collectivité Unique a été formellement inscrite à l'ordre du jour de ce CTL

Nous vous livrerons très prochainement le compte rendu détaillé des discussions portant sur les autres points de l'ordre du jour de ce CTL.

En avant première, nous vous communiquons ci dessous un extrait des débats relatifs aux conséquences désastreuses pour nos services de la fermeture des paieries départementales 2A-2B

Opération vérité

A la demande de FO, la mise en place de la Collectivité unique a été formellement inscrite à l'ordre du jour du CTL. Si nous avons interrogé M. de Molliens en diverses occasions sur cette question – et notamment en présence de la déléguée interrégionale, Mme. Guillouet – sans jamais obtenir de réponse, la tenue le 19 juin 2017 d'un GT national nécessitait de clarifier les perspectives en matière d'emplois de la future Paierie de la Collectivité de Corse. En l'absence de réflexion de la direction locale, nous avons pris sur nous de présenter les conséquences sur nos services de cette réforme. Les chefs de postes concernés (Paierie de Corse, Paierie départementale, Trésorerie du Grand Ajaccio) étaient convoqués à titre d'expert pour l'administration. A quelle fin ? Le mystère demeure puisqu'ils n'ont pas été invités par le Président à s'exprimer.

Les experts ne seront malgré tout pas venus pour rien puisqu'ils sont désormais parfaitement informés du sort qui les attend. En l'état, les projections en matière d'emplois annoncent une catastrophe.

Côté DGFIP, la mise en place de la collectivité unique implique de regrouper au sein d'un même poste les activités de la Paierie de Corse, de la Paierie départementale 2A et de la Paierie départementale 2B.

Suite aux travaux menés par un groupe de travail en Haute Corse, il est proposé par cette dernière de conserver les budgets SDIS et OPHLM dont elle assumerait la charge en conservant 5 emplois sur les 9 actuellement implantés à la Paierie 2B. Dans ce cadre, la charge de travail transférée sur Ajaccio serait accompagnée de 4 emplois. La direction locale 2A a annoncé lors du

CTL que nous pouvions espérer entre 3 et 5 emplois, ce qui signifie qu'elle reprend à son compte la proposition de Bastia.

Quelles conséquences cela emporte-t-il en Corse du Sud ? La réponse est simple. La charge de travail transférée va devoir être assumée sans aucun emploi pour y faire face : les 4 emplois venant de Bastia seront « annulés », d'une part parce que l'emploi de chef de poste à la paierie départementale disparaît du fait du regroupement (-1) et d'autre part parce que M. de Molliens a financé ses suppressions d'emplois du début d'année en les faisant peser sur cette même paierie (-3). **Donc, en résumé : 4-1-3= 0**

Mais le jeu de massacre ne s'arrête pas là. La future paierie unique ne comportant pas de caisse, il est prévu de confier l'activité OPHLM de Corse du Sud à la Trésorerie du Grand Ajaccio. Avec quels emplois ? A l'évidence pas ceux venant de Haute Corse. Mais la situation est pire encore puisque cette Trésorerie a elle-même financé au 1^{er} janvier les suppressions de postes dans le département à hauteur de 2 emplois.

Comment assumer une charge de travail supplémentaire sans les emplois correspondants? C'est la grande question à laquelle aucune réponse n'aura été apportée lors de ce CTL.

Revenons à la réalité !

FO a donc formellement demandé à M. de Molliens d'aller réclamer les emplois nécessaires afin qu'il y ait adéquation entre la charge de travail et les personnels qui l'assumeront. **Alors, quel niveau d'emplois ?**

SITUATION DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA PAIERIE 2A				
	Emplois implantés	Effectifs réels	CHARGE (ETPT) source SAGERFIP	BESOIN (ETPT)
31/12/2016	9	12 (11 agents + 1 agent mis à dispo)	12	0
01/01/2017	6 (3 emplois supprimés)	12	12	0
01/01/2018 (apport à la nouvelle structure, Paierie de la Collectivité de Corse PCdC)	9 (apport de 4 emplois du 2B et suppression du poste d'IDIV)	9 (les effectifs réels transférables au 01/01/18 à la PCdC correspondront au mieux aux emplois ouverts)	17 (12 + charge équivalente à 5 ETPT transférée du 2B)	17- 9 = 8

Les besoins, après intégration des emplois transférés depuis la Haute Corse, se situent donc à un niveau de 8 emplois. **A défaut, il manquera près de la moitié de l'effectif pour assumer les missions !**

Il est donc impératif que le DRFIP 2A intervienne pour réclamer ces emplois... mais c'est mal parti : M. de Molliens nous a répondu qu'il ne se « battra pas contre Bastia ». Une manière pour lui de déplacer le débat afin de ne pas assumer sa responsabilité .

Le problème ne se pose évidemment pas en ces termes. Il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Les propositions faites par le 2B sont argumentées et nos collègues sont parfaitement dans leur rôle lorsqu'ils défendent leurs emplois.

Ce sont bel et bien **8 CREATIONS d'emplois** qui sont nécessaires afin que les missions puissent être réellement exercées. Sans ces emplois, les conditions de travail des agents ne seront pas supportables et tant leur moral que leur santé s'en trouveront rapidement affectés. L'enjeu, c'est également celui d'un fonctionnement effectif de la future Collectivité de Corse. Le risque, c'est de porter la responsabilité d'une réforme ratée et d'organes représentatifs qui ne seraient pas en mesure d'assumer leurs compétences et leur mandat.

DANS CES CONDITIONS, FO REFUSE LA MISE EN PLACE D'UN ERSATZ DE PAIERIE RÉGIONALE AU 1ER JANVIER 2018 !

Le syndicat national FO interviendra dans ce sens lors du Groupe de Travail dédié qui doit se tenir à BERCY lundi 19 juin.

Notre camarade Erwin ZYS-LAUNAY participera en qualité d'expert à ce GT.

Les élus FO-DGFIP 2A au CTL

Jean-Claude VESPERINI

Alain BOZZI

Matthieu CAILLAUD

Jacqueline MAGESCAS

experts FO :

Laetitia CECCALDI

Erwin ZYS-LAUNAY